



CONSEIL DE QUARTIER Ouest des pentes
Compte rendu de la réunion du Jeudi 4 février 2021
À 18h30 en visio conférence
Version 1

Présent(e)s : Liste communiquée par la Mairie (Impossible de faire l'état des présents, comptage de 16 personnes participations)

Excusé(e) : Laurence Hugues

Présidence du Conseil de Quartier : Dominique Dalin & Didier Labbe

Secrétaire : Anne-Marie Neulat

Elu référent : Benoît SCIBERRAS - **Elu présent** : Jean-Christian MORIN

Réunion mensuelle : le 1er jeudi du mois à 19h (lieu à préciser à chaque réunion)

Jeudi 4 février 2021 à 18h30 par visioconférence

Ordre du jour :

1. Information sur l'avancement du projet APICQ (10 minutes)
2. Suivi des alertes : Circulation rue de la Martinière, Quai Saint Vincent, (30 minutes)
3. Politique de stationnement sur l'arrondissement. Point spécifique sur le parking du jardin des Chartreux. (30 minutes)
4. Préparation de la feuille de route (10 minutes)
5. Relance des « diagnostics » en marchant » (10 minutes)
6. Préparation de la réunion du 12 février avec les 2 autres conseils de quartiers. Thèmes à travailler en commun (10 minutes)
7. **Questions diverses** : (10 minutes)
 - Association du jardin des rigolards
 - Alerte sur danger rétablissement du sens descendant de la montée des Carmélites
 - Proposition de prévoir une « canisette » dans la friche du Bon Pasteur à l'angle rue du bon pasteur/ montée Allouche pour éviter que le trottoir ne soit un « crottoir ».

Dominique DALIN et Didier LABBE

(*) : **CDQ**= Conseil De Quartier

(**) : **APICQ**= Appel à Projets en faveur des Initiatives des Conseils de Quartier

(***) : **MIF** = Micro Implantation Florale

1. Information sur l'avancement du projet APICQ « qu'elle est verte ma colline » :

- Le CDQ ouest des pentes est le seul à avoir déposé un dossier APICQ, travaillé durant les mois de confinement de novembre/décembre 2020
- Dépôt du dossier le 25 janvier, questions sur le dossier à remettre le 12 février
- Périmètre du projet : Lyon 1er : quartier des Pentes Ouest, de la place Morel au jardin des Chartreux.
- L'idée retenue est un projet utilisant la végétalisation comme point d'animation du quartier. En synthèse il s'agit de financer une journée d'animation pour promouvoir des initiatives de végétalisation, visant à améliorer les espaces existants, veiller à ce qu'ils soient toujours en bon état, et proposer des implantations de nouveaux espaces végétalisés/décorés dans le quartier. Un projet de mur végétalisé sera proposé place Morel dans cet APICQ. Un "guide pratique" sera remis aux participants à la fin de l'animation avec des adresses utiles, des conseils, des noms d'associations. Ce guide a vocation à être conservé et utilisé à long terme
- Le budget pour un dossier APICQ est de 5K€ Ce budget doit couvrir : la communication de l'évènement, l'impression du guide pratique, l'animation de la journée en mai.
- Equipe projet de volontaires, en coordination avec Didier Labbe et Dominique Dalin : Laure Caquot, Christine Leprince, Anne-Marie Neulat.
- Faire passer le dossier aux membres du CDQ pour information.

2. Suivi des alertes : Circulation rue de la Martinière, Quai Saint Vincent.

Rue de la Martinière :

- Concernant le sujet des nuisances de circulation et des difficultés de stationnement, Didier rappelle qu'il a initié une démarche auprès de l'élu référent pour relancer le dialogue entre les habitants et la mairie. Il rappelle aussi la nécessité du Collectif formé de ce quartier de saisir officiellement la Mairie du 1^{er}.

Le CDQ signale la difficulté pour les riverains de prendre un taxi, stationner pour un déménagement, stationner pour les personnes handicapées, décharger pour les livreurs.

Le CDQ regrette la méthode, et un manque de concertation des habitants.

Il est signalé que Madame la Maire a écrit une lettre de réponse au collectif mais que la demande de réunion proposée par écrit par le conseil de quartier n'a fait l'objet d'aucun retour de la mairie.

Un rendez-vous doit être pris entre JC. MORIN et le collectif de La Martinière, préférable aux réponses faites de façon individuelle.

- JCM rappelle que cette modification a fait suite à plusieurs plaintes de riverains, à propos de la vitesse excessive et le bruit sur cet axe. Depuis le 15 septembre la solution est à l'étude, elle est provisoire.

8 place de stationnement ont été supprimées, avec la création d'une seule voie de circulation dans cette rue, et ce afin de réduire la vitesse excessive depuis la rue Terme.

Il rappelle, et que pour avoir des informations fiables, il est nécessaire de faire des expérimentations, qui ont été validées avec des études préalables auprès des pompiers, du ramassage de ordures etc... Ces expérimentations rendent ensuite le projet final plus réaliste. D'autres retours d'habitants et de commerçants doivent également s'exprimer.

C'est la même méthode qui sera appliquée pour déterminer le sens de circulation unique de la Montée St Sébastien, avec étude préalable des pompiers, ramassage des ordures etc...

Il paraît difficile par ailleurs de supprimer prématurément les terrasses en bois positionnées sur la chaussée, et destinées à aider les restaurateurs à l'automne, tant que l'on n'a pas plus d'informations sur l'avenir de la fermeture/ouvertures de ces établissements.

Didier Labbe, fait valider par Mr Morin, le principe que le projet définitif fera l'objet d'une concertation avec les habitants et ce, avant la mise en œuvre. Il note également que Mr Morin est disposé à recevoir les membres du collectif si ces derniers en font la demande. Didier Labbe précise également que le CDQ souhaite être impliqué dans ce dossier.

Quai St Vincent :

- Le CDQ regrette également l'impossibilité de limiter les rodéos nocturnes sur les quais ST Vincent, la vitesse excessive avec d'importants risques, et la résonance des 2 roues sur les façades des quais.
Pourquoi ne pas mettre des ralentisseurs ou des feux afin de limiter cette vitesse ?
Pourquoi ne pas mettre un séparateur physique entre la voie de bus/vélo et les voitures sur ce quai ?
- JCM rappelle que l'installation sur la voirie d'un feu ou d'un ralentisseur ne dépend pas de la Mairie d'arrondissement. La Mairie d'arrondissement n'a qu'un rôle « d'influenceur » auprès de la Mairie centrale et de la Métropole.
La seule solution semble être la verbalisation par la force publique. La mairie a fait cette démarche auprès de la police nationale seule habilitée à réaliser ces verbalisations.
Il est important de noter qu'un projet de mesure et contrôle du bruit est à l'étude par la ville.
Par ailleurs concernant l'aménagement d'un séparateur sur le quai, les travaux viennent d'être terminés, et toute nouvelle solution doit être inscrite au budget.
- Signalement d'un accident de vélo en bas de la rue Flesselles, à l'angle de l'esplanade Rouville : la piste cyclable dans l'angle et inversée par rapport au flux de circulation est extrêmement dangereuse (aucune visibilité).
- JMC : la circulation à « contre sens » est la règle pour les vélos, il fera le point sur cet accident et verra ce qu'il est possible de faire pour réduire les risques. Il espère que l'accidentée va bien.

3. Politique de stationnement sur l'arrondissement. Point spécifique sur le parking du jardin des Chartreux.

- Le point de départ de cette question a été la suppression du campement des Chartreux : action appréciée par le CDQ.
- La question est posée désormais pour tout le stationnement de l'ouest des pentes : le CDQ souhaite passer à un stationnement payant dans le 1^{er} avec un tarif préférentiel pour les résidents, afin de permettre la fluidité du stationnement et éviter les voitures « ventouses » d'autres arrondissements. Un texte sera déposé dans ce sens au conseil d'arrondissement.
Didier insiste également sur la nécessité de respecter les piétons le long du jardin des chartreux. De gros travaux sont prévus dans ce périmètre (inconnus à ce jour par le CDQ).

4. Préparation de la feuille de route du CDQ :

- Didier rappelle que la feuille de route du Quartier Ouest des pentes reprendra les thèmes de la végétalisation, et la mobilité, points exprimés dans les suggestions faites dans le dossier APICQ. A ces 2 points s'ajoute celui de l'immobilier, qui est une vraie difficulté compte tenu du peu de logements disponibles, et aucun programme de logements neufs.
- Le CDQ souhaite avoir l'opportunité de soumettre ses idées d'amélioration et d'embellissement du jardin des Chartreux
- Le CDQ souhaite améliorer la vie sociale dans le bas des pentes, aussi bien pour les personnes âgées que pour les jeunes artistes. Pour ces derniers JCM suggère de se rapprocher des Subs, et de la future transformation de l'école des beaux-arts.
- Ce point sera repris dans la feuille de route du CDQ
- Question posée par le CDQ à la Mairie : existe-t-il un format, un support à utiliser pour présenter la feuille de route du CDQ ouest des pentes ?
- JCM rappelle que Le jardin des Chartreux est inclus dans le patrimoine soumis à avis formel de l'architecte des bâtiments de France et que la ville est responsable de son entretien.

5. Relance des « diagnostics » en marchant »

- Ces actions sont à poursuivre, avec la présence d'un élu, pour la végétalisation comme pour la propreté.
- JCM informe que 50 personnes employées par la ville sont dédiées à la propreté du 1^{er} arrondissement. Il propose la présence d'une personne du CDQ une fois par mois avec le responsable de la propreté, soit une visite trimestrielle par CDQ, et fait appel aux volontaires : OK de 2 personnes durant la visio : Dominique Dalin, Anne-Marie Neulat. Tout autre volontaire est le bienvenu.
- Les contacts et modalités restent à établir avec la Mairie sur cet accord de principe.

6. Préparation de la réunion du 12 février avec les 2 autres conseils de quartiers.

Christine Leprince a rencontré les autres CDQ, et confirme qu'une feuille de route commune est en projet sur 3 points : maison des associations, festival dans les pentes, la fabrique de la ville. Bruno Dalmais (ancien président du CdQ) doit évoquer lors de la prochaine réunion, la situation de l'école des beaux-arts et informer le CdQ sur les actions de concertations en cours sur ce sujet.

7. Questions diverses :

- Association du jardin des rigolards :
Ce jardin se trouve sur le cours Général Giraud, en face du Lycée Denis Diderot, à mi-pente derrière l'espace toboggan/jeux pour enfants : Des rumeurs circulent sur la suppression de l'agrément de cette association. D.Labbe demande si des membres du CdQ ont eu des informations sur cette situation. Réponse négative.
- Proposition de prévoir une « canisette » dans la friche du Bon Pasteur à l'angle rue du bon pasteur/ montée Allouche pour éviter que le trottoir ne soit un « crottoir » : à voir lors d'un « diagnostic en marchant » proposé par JCM (point 5)

Prochaine réunion : jeudi 4 mars 18h30